



Déclaration FSU CTSD 37 du 03 février 2014

L'embellie promise par le ministre dans le second degré pour la rentrée 2014 ne semble pas être d'actualité dans notre académie ni dans notre département. En effet dans notre académie 690 élèves de plus sont attendus en collège : 108 élèves en Indre et Loire en plus, 214 de prévisions à prévisions, mais notre département ne reçoit néanmoins que 3.2 ETP supplémentaires sur les 20 prévus en collège.

Cette augmentation d'élèves se traduit par un H/E en baisse dans notre département 1,273 en 2014 pour 1,274 en 2013, en dessous de la moyenne académique qui est de 1,292.

L'augmentation de moyens en heures supplémentaires (39 HSA en plus), n'est pas satisfaisante : plus d'HSA, souvent imposées aux enseignants c'est moins de temps pour un travail efficace et serein et moins de temps pour le suivi des élèves.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, sans ce rappel préliminaire des moyens au regard du nombre d'élèves , nous pourrions nous réjouir de voir que vous créez 13 divisions supplémentaires et une nouvelle Ulis. Malheureusement la création de ces divisions supplémentaires ne s'accompagnent pas des heures postes correspondantes à une division : par exemple 1 division à Langeais et seulement 15 heures postes , ou encore 1 division supplémentaire pour seulement 20 heures postes à Léonard de Vinci. Ces créations de divisions vont sans doute parfois permettre une baisse des effectifs par classe, mais, de nombreux collèges ont encore cependant des effectifs à 30 voire 31 : des 5ème comme Avoine, Ballan-Miré, Cormery, Montbazou, Montlouis, Philippe de Commines, Rabelais... Mais aussi des 4èmes comme à Richelieu, cet établissement est pourtant classé catégorie 2 selon vos critères.

Ces divisions à effectifs chargés ne seront pas forcément compensées par la création de groupes. Apprendre une langue vivante ou expérimenter en sciences, en technologie à 28 ou 30 n'est pas réaliste .

Il est indispensable de revenir à des groupes à effectifs réduits. Et quand nous disons -effectifs réduits- nous ne parlons pas du dérapage sémantique qui consiste à appeler « groupe » des effectifs qui, il n'y a pas si longtemps encore, n'auraient pas été acceptés pour des classes entières, et qui parfois ont des effectifs supérieurs à l'effectif classe.

Nous sommes particulièrement inquiets sur la diversité des langues au collège, seule une politique ambitieuse et volontaire permettra de maintenir un choix de LV1 et de LV2. Les regroupements de classe, par exemple en allemand 5-4èmes à Stalingrad, 4-3èmes à Loches, en italien 4-3èmes au collège Vinci à Tours. Ces regroupements et la suppression de l'italien à la rentrée 2014 au collège Bergson à St Cyr mettent en péril la LV2 italien au lycée Vaucanson.

Nous ne pouvons qu'être favorable à l'ouverture d'une classe bilangue chinois au collège Ronsard à Tours. Mais le seul lycée qui offre du chinois est le lycée Jean Monnet à Joué. Quelle continuité envisagez-vous ?

La prise en compte de l'Education prioritaire présentée par le gouvernement comme une mesure phare ne se fait pas sentir dans notre département : aucun établissement zep en Indre et Loire ne bénéficie d'une baisse de temps de service pour les enseignants, il faut dire que seuls 3 établissements clairs de l'académie ont été retenus.

Nous ne pouvons que nous réjouir de vos choix de répartition en Segpa même si malheureusement la dotation reste identique. Votre choix de réduire le nombre d'heures supplémentaires au profit des heures postes est appréciable, nous aimerions que cette méthode soit appliquée à l'ensemble de la dotation collège. Par ailleurs pouvez-vous nous indiquer comment les chefs d'établissement pourront transformer des postes segpa en postes spécifiques ou des postes segpa non typés en postes collège quand des collègues sont affectés sur ces postes.

Étonnamment le tableau qui nous est proposé comme l'an dernier ne tient pas compte de l'annonce faite de la suppression du collège Paul Valéry de Tours à la rentrée prochaine puisque sa DGH y figure : on pourrait supposer que ce collège accueillera encore les élèves à la rentrée 2014. Cependant vous nous avez adressé les documents de mesures d'accompagnement consécutives à la fermeture de ce collège, fermeture envisagée par le président du cg et vous-même mais qui n'a pas encore été discutée en CDEN ni actée par l'Assemblée du conseil général. La FSU rappelle que dans notre département les effectifs d'élèves sont en hausse et est en désaccord avec ces mesures prises à la hussarde : deux fermetures de collèges en 2 ans ! Une meilleure sectorisation doit permettre de faire vivre tous les collèges d'Indre et Loire.

Vos propositions de mutualisation des collèges nous inquiètent. Ne vont-elles pas servir avant tout à mutualiser les personnels ?

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons aux conditions de rentrée dans les collèges de l'Indre et Loire : on ne peut pas défendre un service public de qualité et cautionner l'enveloppe insuffisante donnée à notre département pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.